

## Compte-rendu de visite de KAMORI, producteurs d'huiles essentielles et hydrolats à St Forgeux

Le 16/03/2026 – Marie et Isabelle

Cécile s'est installée comme paysanne distillatrice en octobre 2024. Stéphane est conjoint collaborateur et travaille par ailleurs comme chimiste, avec pour objectif de la rejoindre sur la ferme.



Ils disposent d'un terrain de 2 Ha (ancienne prairie) sur lequel ils viennent de faire creuser un forage pour assurer l'arrosage des plantes au démarrage. Ils sont labellisés AB et SIMPLES (Syndicat Inter-Massifs pour la Production et L'Économie des Simples) dont le cahier des charges est plus strict que AB. Par exemple, ils ne cultivent pas sur bâche plastique. Ils utilisent les bâches uniquement pour occulter le terrain et détruire l'herbe avant les plantations. Les récoltes sont faites à la main.

Plantations 2024 : 5 variétés de rosiers, 2 variétés de romarin, hélichryse, origan, sauge officinale.

Plantations 2026 : thym, géranium rosat, menthe poivrée, menthe verte, basilic, sauge sclarée...

Cueillette sauvage : achillée, lavande sauvage, laurier noble, ortie, graines de carotte, cyprès, sapin pectiné...



Les plantes sont distillées avec un alambic en cuivre de 100 litres chez eux pour les petits volumes ou dans un grand alambic de 1000 litres chez des collègues pour les plus gros volumes, en attendant de s'équiper et trouver un local. Ils ont également un petit alambic en verre de 7 litres pour faire des tests (1 à 2kg de plante)

Selon les plantes, ils obtiennent de l'huile essentielle en plus ou moins grande quantité et de l'hydrolat, parfois uniquement de l'hydrolat (ortie).

L'hydrolat et l'huile essentielle d'une plante ont des principes similaires mais sont d'utilisation différente.

